

Plusieurs implantations bâties marquent l'entrée Est de la RD7 vers Cléon :

- le tissu industriel, représenté principalement par l'usine Renault qui s'étend à l'entrée de ville ;
- des tissus d'activités économiques qui s'égrainent tout au long de la route dont les accès par « l'arrière » semblent poser des problèmes de fonctionnement. Les reculs des bâtiments par rapport à l'axe de la RD7 : 20 - 35 mètres ;
- des tissus continus bâtis, sous forme de lotissements, implantés à 15 - 20 mètres de l'axe de la RD7 ;
- des tissus d'habitats collectifs dont les reculs varient (généralement de 12 m à 20m par rapport à la limite de l'emprise).

